

Auteurs UQAM - Critères d'admissibilité

Auteurs admissibles

- Professeurs, chargés de cours, maîtres de langues ;
- Étudiants aux trois cycles ;
- Diplômés ;
- Chaires, instituts et centres de recherche ;
- Personnels syndiqués et non-syndiqués, actifs et retraités.

Ouvrages admissibles à la promotion

- Les titres publiés pour la première fois à partir du 1^{er} janvier 2008 (la réédition des titres publiés avant 2008 n'est pas admissible).
- Les titres en français ou en anglais. Les traductions subséquentes en français, si le titre paraît originalement en anglais, sont admissibles ; une traduction subséquente en anglais d'un titre publié initialement en français ne l'est pas.
- Les titres en auto-publication ne sont pas admissibles, sauf pour ceux provenant des chaires, instituts et centres de recherche.
- Les ouvrages publiés par un collectif d'auteurs sont admissibles seulement lorsque le directeur de l'ouvrage est un auteur admissible.
- Les périodiques et revues, ainsi que les titres publiés sur un autre type de support que le papier (ex : audio-livre, DVD, etc.) sont exclus de la campagne.
- Les titres annotés et leurs rééditions sont inclus dans la campagne (ex : codes de procédure annotés, données financières annotées, etc.).

Exemplaires achetés

Le choix des titres et la quantité achetée demeurent à la discrétion du Service des bibliothèques de l'UQAM.

Promotion physique des titres achetés

Les exemplaires sont identifiés d'un autocollant *Auteurs UQAM* et sont placés sur les présentoirs réservés aux auteurs UQAM dans leurs bibliothèques respectives. Tous les exemplaires en présentoirs sont empruntables. Les titres demeurent sur les présentoirs environ 3 mois.